

# L'église de Saint-Joseph-de-Beauce

## Un bel usage du caisson



Façade

Photo : Germain Casavant

L'église de Saint-Joseph-de-Beauce fait partie de l'ensemble institutionnel classé site historique en 1985. Celui-ci comprend cinq bâtiments groupés au cœur de la municipalité, soit, en plus de l'église et de son cimetière, le presbytère (1890-1892), le couvent (1889, occupé aujourd'hui par le musée Marius-Barbeau et la Société du patrimoine des Beaucerons), l'orphelinat (1907-1908) et l'école Lambert (1911, agrandie en 1947).

Élevée entre 1865 et 1868 pour remplacer l'église antérieure, détruite par le feu, l'église de Saint-Joseph-de-Beauce domine l'ensemble institutionnel. À l'instar du palais de justice construit quelques années plus tôt, sur la même rue, elle fait face à la rivière Chaudière. L'agglomération s'est organisée et développée autour de ces deux bâtiments principaux; par la suite, tous les édifices institutionnels ont présenté leur façade principale du côté de la rivière.

Le presbytère ne fait pas exception à cette règle, même s'il est construit au sud de la rue principale, présentant deux façades identiques, côté rue et côté rivière. François-Xavier Berlinguet, formé à l'école de Thomas Baillairgé, dessine les plans de l'église et participe à la conception de certains ouvrages intérieurs comme les tribunes, les bancs de la nef, les chapelles et les confessionnaux.

Dominant la vallée, à la hauteur de l'ancien pont de fer qui enjambe la rivière, l'église s'impose par sa verticalité. L'étroitesse de sa façade est accentuée par l'avancée centrale, d'où se détache une tour en saillie, couronnée d'un clocher surmonté d'une flèche élancée. Si la symétrie des ouvertures confère une certaine rigueur à l'édifice, la superposition des volumes articule l'élévation principale et lui donne un caractère particulier. Les trois portails de la façade reçoivent un décor architectural, celui du centre, plus développé, établissant une liaison avec la fenêtre en plein-cintre, à double lancette, du niveau supérieur.



Ensemble intérieur vers la façade  
Photo : Germain Casavant

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'architecte David Ouellet dessine les plans du perron de l'église, amplifiant l'impression de solidité du gros-œuvre en moellons équarris. La façade écran masque partiellement un bâtiment à trois nefs, couvert d'une toiture à deux versants. La voûte en plein-cintre est supportée par des piliers composés de fines colonnes et colonnettes câblées dégageant les bas-côtés, percés de hautes fenêtres. Au revers de la façade, deux tribunes superposées sont « accrochées » aux piliers de la première travée. Le décor intérieur est réalisé d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Louis et Francis Dion, sculpteurs de Saint-Michel, exécutent les travaux de 1871 à 1876.

Les trois portails de la façade reçoivent un décor architectural, celui du centre, plus développé, établissant une liaison avec la fenêtre en plein-cintre, à double lancette, du niveau supérieur. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'architecte David Ouellet dessine les plans du perron de l'église, amplifiant l'impression de solidité du gros-œuvre en moellons équarris. La façade écran masque partiellement un bâtiment à trois nefs, couvert d'une toiture à deux versants. La voûte en plein-cintre est supportée par des piliers composés de fines colonnes et colonnettes câblées dégageant les bas-côtés, percés de hautes fenêtres. Au revers de la façade, deux tribunes superposées sont « accrochées » aux piliers de la première travée. Le décor intérieur est réalisé d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Louis et Francis Dion, sculpteurs de Saint-Michel, exécutent les travaux de 1871 à 1876.

L'entablement continu du chœur et de la nef supporte une voûte en berceau fractionné à lunettes. Contrairement au plan jésuite conventionnel, la forme de croix latine n'est qu'esquissée par la saillie légère de la dernière travée de la nef (près du chœur).



Chœur

Photo : Germain Casavant

Dans le chœur, deux colonnes jumelées avec, au centre, une colonnette câblée font office de pilastres.

Le plafond à caissons, qui orne les chapelles latérales et les bas-côtés, reprend, en le simplifiant, le décor de la voûte. Il est mis en valeur par l'absence de galeries latérales. Sa simplicité formelle, mise en valeur par un coloris discret, confère une certaine intimité aux chapelles secondaires. Les autels et le retable sont l'œuvre du sculpteur Louis Dion.

**Denyse Légaré**

#### Bibliographie:

- Genêt, Nicole. " Ensemble institutionnel ", *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 428-431.
- Gobeil-Trudeau, Madeleine. *L'ensemble institutionnel de Saint-Joseph de Beauce*, Québec, ministère de Affaires culturelles, 1984, 265 p.